Gestion de la réservation des courts par internet

Présentation

Le logiciel ADOC mis en place par la FFT (Aide au Développement et à l'Organisation de Club FFT) permet aux adhérents du TCCG :

- ✓ de gérer ses réservations sur tous les courts du club, et
- ✓ de tenir à jour de sa fiche de données personnelles

Rappel : l'espace licencié

En tant que licencié, si vous ne l'avez déjà fait, il est bon de créer sur le site de la FFT votre espace licencié.

A partir du portail de la FFT http://www.fft.fr/fft ,

- ✓ aller dans l'onglet « Espace du licencié »
- ✓ choisir « s'inscrire »
- ✓ suivre les instructions précisées dans « Inscription ? »

En plus de vos nom, prénom et date de naissance, Il vous sera demandé votre numéro de licence avec la lettre clé associée, ainsi que le code club.

- ✓ Votre numéro de licence et la lettre clé restent inchangés d'année en année. Si vous ne les avez pas, envoyez un message vers <u>tcmontmagny@fft.fr</u>.
- ✓ Le code club du TCCG est 35950048.

A l'issue de la procédure de création de votre espace licencié, vous disposerez d'un identifiant et mot de passe : ils vous permettent d'accéder à ADOC.

Etape 1 : Accès à ADOC

A partir de votre point d'accès internet personnel, vous pouvez atteindre ADOC de différentes façons :

- ✓ Via le portail FFT, onglet « Applications métier »,
- ✓ Via le portail de la ligue du val d'Oise, ou
- ✓ de préférence, via le site internet du TCCG : <u>http://t.c.c.g.free.fr/si_tccg/</u>

Etape 2 : Connexion

Vous vous connectez au moyen de votre identifiant et du mot de passe qui vous caractérisent pour accéder à votre « Espace Licencié » de la FFT.

Etape 3 : Les fonctions disponibles

La gestion des différentes fonctions est assez intuitive. En cas de problème rencontré, renseigner vous au club house auprès du permanent.

Gestion de vos paramètres personnels

Vous pouvez modifier votre adresse, vos numéros de téléphone, ainsi que votre adresse internet. Ce sont ces paramètres qui seront utilisés afin de vous joindre pour les convocations de tournoi, pour les envois de messages d'informations du Club. **Efforcez vous de les maintenir à jour**.

Réservation de court

Vous pouvez réserver un créneau horaire, sur le court de votre choix, à partir du tableau journalier, ou bien du tableau associé au court désiré. Après avoir cliqué sur le créneau choisi, vous devez préciser le nom de votre partenaire.

Un message de confirmation de réservation est envoyé à votre partenaire.

Les règles de réservation sont inchangées. Au plus tôt, la réservation ne peut se faire,

- ✤ pour les courts couverts, que 3 jours à l'avance (72 heures), et
- ✤ pour les courts extérieurs, que 24 heures à l'avance.

A un instant donné, avant d'avoir joué, seule 1 réservation est possible que vous ayez réservé à titre personnel, ou bien en temps que partenaire déclaré.

Vous pouvez visualiser vos réservations à partir de l'onglet correspondant.

Annulation de réservation

- tout d'abord, visualisez vos réservations, et
- cliquez sur le créneau concerné pour annuler la réservation correspondante.

Un message de confirmation d'annulation de réservation est envoyé à votre partenaire.

Cas particuliers

Vous êtes licencié et vous souhaitez jouer avec un invité : réservez avec le joueur « Invite Tccg » que vous trouverez dans la liste des joueurs. Vous réglerez comme précédemment après du permanent.

Vous disposez d'un « **forfait parent** », faîtes une réservation par l'enfant avec un invité. Le coupon sera prélevé par le permanent avant de jouer.

Pour une location, il est impératif de réserver par téléphone ou bien directement au club house.

Vous êtes adhérent et licencié dans un autre club : faîtes réserver par votre partenaire licencié au club, ou bien par le permanent.